



## **PROCÈS VERBAL - COMITÉ DE DIRECTION PAR VOIE DÉMATERIALISÉE MARDI 03 FEVRIER 2026**

*« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 116 euros. ».*

**Présents** : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Stéphanie BOURDIER, Mathilde DELANNES, Pauline GOUBIE, Laetitia LERIN, Nathalie LONGUEVILLE, Natacha VIGIER, Chrystèle MARJARIE et Nathalie VAN HEGHE. MM. Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, Fabrice BOUDY, Victor DELACOUR, Quentin DELANNES, Mathieu DE MATOS, Smaïn FEKIRINI, Vincent GUILLAUMEAU, Jean-Marc LALET, Renaud LEGAL, Olivier MODESTE, Noé RASPADO et Aubin SOLER.

**Excusés** : Dr Luc FONTAINE.

**Absents** : Mme Alicia BERNARD.

### **CANDIDATURE AU POSTE DE DÉLÉGUÉ OFFICIEL**

Le secrétariat du District Dordogne Périgord a été destinataire de la candidature de Denis ROBIDOU à la fonction de Délégué officiel. A la suite d'un entretien téléphonique avec le référent de la catégorie, Thierry JACQUEMET, celui-ci a émis un avis favorable à cette candidature.

Il est proposé aux membres du Comité Directeur de se prononcer sur cette question.

**Vote : Pour – 24 / Contre – 0 / Abstention – 0.**

### **CHOIX DU LIEU DE LA FINALE FUTSAL FÉMININES**

Dans le cadre de l'attribution des finales Futsal devant encore être positionnées, le Comité Directeur est invité à se positionner sur le lieu de la finale Futsal Féminines. Deux candidatures ont été reçues à savoir celles du FOYER RURAL LE MONTEIL et de MARSAC FUTSAL. Ces finales doivent se dérouler le dimanche 15 mars 2026.

Jonathan BLONDY expose les différents critères devant être pris en compte :

**Restauration** :

MARSAC FUTSAL – Accueil extérieur uniquement

FR LE MONTEIL – Mise à disposition d'une salle intérieure

**Antécédents d'accueil de finales sur la saison 2025/2026** :

MARSAC FUTSAL – A reçu la finale Futsal U11 Niveau 2 le samedi 31 janvier 2026

FR LE MONTEIL – N'a pas accueilli de finales cette saison



# DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

## UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS

**DISTRICT FOOTBALL  
DORDOGNE**

**@DISTRICTFOOT24**

### Dossiers en discipline pour incivilités du public :

MARSAC FUTSAL – Aucun dossier disciplinaire grave

FR LE MONTEIL – Aucun dossier disciplinaire grave. Un dossier sur un joueur à titre individuel.

### Engagement sur la compétition :

Il convient de prendre en compte également que le club de MARSAC FUTSAL est engagé sur la compétition, contrairement au FR LE MONTEIL,

Jonathan BLONDY rappelle qu'il doit être pris en compte le principe de neutralité du lieu des finales quand il est possible d'en tenir compte,

Il est proposé aux membres du Comité Directeur de se prononcer sur cette question.

**Vote : MARSAC FUTSAL – 11 / FR LE MONTEIL – 12 / Abstention – 1.**

### **DEMISSION DE GREGORY COMBELAS**

Grégory COMBELAS, membre de la Commission Ethique & Fair-Play a tenu par un mail en date du 1<sup>er</sup> février dernier à démissionner de son poste au sein de ladite commission. Cette décision est amenée par des considérations associatives et professionnelles, difficilement conciliaires, selon l'intéressé, avec un investissement au sein des instances et de cette commission.

Le Comité Directeur acte cette démission et remercie Grégory pour les services rendus au District Dordogne Périgord. La porte restera toujours ouverte à une future implication si celui-ci le souhaitait.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Jonathan BLONDY.

Benjamin HAUTIER.